

Réf: Dossier 284797

Avis de constitution

SOCIETE « DAROU-SALAM SERVICES »

Siège Abidjan, Adjamé, Williamsville, Lot 883, Ilot
93

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 18/12/2023, et enregistrés au CEPICI le 26/02/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DAROU-SALAM SERVICES »

Objet : Achat et vente d'or et divers,
Exploitation de mines,
Import et export d'or.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts
Sociales de (5,000) F CFA chacune en numéraires,
numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et
entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Adjamé, Williamsville, Lot 883, Ilot
93

Dirigeant(s) M SANOGO YOUSOUF (GÉRANT), M SANOGO
SIRIFE (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-00527 du 02/07/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°06335/GTCA/RC/2024 du 02/07/2024

